



VÉLO EN LIBRE-SERVICE



C'est quoi ?

La plupart des grandes villes françaises proposent aujourd'hui des dispositifs de vélo en libre-service [VLS]. Souvent attelées à une borne en station, ces bicyclettes urbaines, reconnaissables à leur style bien particulier et à leur couleur, permettent de réaliser des courts déplacements urbains. Le VLS est une bonne option pour éviter la voiture en ville.



© Vélolib Twisto Caen



© Vélo Bicloo Carquefou

Comment ça fonctionne ?

Un dispositif de vélos en libre-service, ou VLS, consiste à mettre à disposition dans l'espace public des bicyclettes que l'on peut emprunter librement pour se déplacer, gratuitement ou moyennant un coût minime. Idéal pour les déplacements de proximité en milieu urbain, le vélo partagé est généralement proposé par la ville dans les lieux publics les plus fréquentés. Le vélo en libre-service vient donc s'intégrer pleinement dans la mobilité urbaine tout en respectant les préoccupations environnementales et en améliorant la qualité de vie en ville.

En France, l'histoire du VLS commence à La Rochelle au milieu des années 1970. Pionnière dans le développement urbain du vélo, la ville prend en 1976 une initiative inédite. Mettre gratuitement à disposition de ses habitants des vélos utilisables quand ils le souhaitent sous le nom de Yelo vélo. 250 de ses fameux vélos jaunes sont répartis dans 3 stations du centre-ville, offrant ainsi le premier service gratuit de vélos en libre-service de l'Hexagone.



© Vélos en libre-service La Rochelle

Depuis, les systèmes de VLS français connaissent un succès retentissant dans toutes les grandes métropoles.

Les dispositifs de VLS traditionnels sont toutefois concurrencés aujourd'hui par l'arrivée des vélos en free-floating. À l'initiative d'entreprises privés, ils ne nécessitent pas de borne d'attache ni de station et peuvent être débloqués grâce à une application smartphone.

Free-floating : le vélo libre-service sans bornes

Cela désigne un système de libre-service intégral. Le terme free-floating a toutefois commencé à être largement utilisé pour désigner les « vélos en libre-service sans station », puis tous les moyens de locomotions en libre-service.

En effet, contrairement aux vélos libre-service traditionnels qui sont rattachés à un réseau de stations avec bornes, ce type de solution ne nécessite ni borne d'attache ni station. Le vélo en free-floating est donc une bicyclette disponible en libre-service partout et à tout moment.



Vélos Free-Floating devant les gares à Paris © Crédits DR

Ces vélos sont équipés d'un système de cadenas connectés et géolocalisables permettant de localiser, sécuriser et déverrouiller la bicyclette. À l'aide d'une simple application de smartphone, il est possible de repérer un vélo disponible puis de le déverrouiller et de le libérer. Ce système commun permet à l'utilisateur d'utiliser la même application dans toutes les villes où l'opérateur est présent.

Des services en free floating existent aussi pour d'autres modes de transport : trottinettes électriques, voitures ou encore scooters électriques.



AVANTAGES

- Pas besoin de trouver un endroit pour stationner le vélo (il reste dans l'espace public).
- Plus besoin de craindre le vol car le vélo n'appartient pas à l'utilisateur.
- Pas besoin d'entretenir le vélo (maintenance et réparation prises en charge par l'opérateur).
- Certaines villes proposent des vélos en libre-service à assistance électrique.
- Désengorge les centres villes avec un mode de transport non polluant.

INCONVENIENTS

- Les tarifs et modalités sont variables en fonction des villes. Il n'est pas toujours très facile de comprendre le fonctionnement du service.
- Les vélos mis à disposition sont souvent lourds et moins maniables que les vélos personnels classiques.
- Le free-floating pose le problème de l'envahissement de l'espace public. Stationnement gênant, abandon de vélos et d'épaves sur la voie publique.
- Attention aux dégradations et aux vols.

Pour en savoir plus :

<https://www.twisto.fr/reseau-twisto/nos-mobilites/twisto-velo/velolib.html>

<https://www.citycycle.com/15416-comment-utiliser-les-velos-en-libre-service/>

https://youtu.be/bh8QJg_h9mE